

**Plan de Prévention du
 Risque Inondation**

**PPRI du bassin versant de
 la Liane**

Commune : Saint-Martin-
 Boulogne 1/2


Zonage réglementaire

Maitre d'oeuvre
APPROBATION
PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS
Directeur
 Régional
 Préfectoral
 Direction Départementale
 des territoires et de la mer

Echelle: 1/5000

Éléments généraux

- Etablissement utile à la gestion de crise
- Cours d'eau
- Plan d'eau
- Bâtiment
- Limite parcellaire
- Limite communale
- Limite de bassin versant
- Isocote (en m NGF)



Schelle de la carte : 1/400 000

Grille du zonage réglementaire

Zone	Risques Non Urbanisés (RNU)	Risques Urbanisés (RU)
Corseilles arborées	Vert foncé	Rouge
Parcelles à caractère agricole	Vert clair	Bleu
Accumulation neigeuse et blocage	Vert foncé	Bleu
Autres zones à risque	Vert clair	Bleu
Toutes zones de plan versant situées en dehors des zones urbaines	Blanc	

ZONAGE_PPRI_DDTM62_L_1019160

